



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.



UPOV

UPOV/C/V/19  
Original : anglais  
Date : 15 septembre 1971

INTERNATIONALER VERBAND  
ZUM SCHUTZ VON  
PFLANZENZÜCHTUNGEN

UNION INTERNATIONALE  
POUR LA PROTECTION  
DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

INTERNATIONAL UNION  
FOR THE PROTECTION OF  
NEW PLANT VARIETIES

CONSEIL

Cinquième session

Genève, 13 au 15 octobre 1971

PROJET DE PRINCIPES DIRECTEURS POUR EFFECTUER LES  
EXAMENS DU BLE

élaboré par le Groupe de travail technique sur les  
plantes agricoles autogames

1. Introduction :

Les présents principes directeurs ont été établis pour le Conseil de l'UPOV par un Groupe de travail de spécialistes. Ils ont pour objet de conseiller les Etats membres sur la manière d'effectuer les examens prévus par la Convention. Ils ne constituent pas une série de règles obligatoires, car les conditions varient suivant les pays.

Dans toute la mesure du possible, les examens doivent être effectués de façon uniforme comme le prévoient les principes directeurs, mais dans certains cas, il faudra peut-être adopter d'autres mesures pour tenir compte d'une série de circonstances particulières.

Il convient notamment de prendre en considération le fait que certains caractères des plantes sont influencés par le milieu dans lequel la plante est cultivée et qu'ils seront plus ou moins utiles suivant la situation dans laquelle l'examen est effectué.

Chaque pays doit conserver une collection de référence de semences viables des variétés déjà protégées dans le pays et des autres variétés qui seraient probablement utiles comme

points de référence. La semence d'une variété doit normalement être obtenue chez l'obtenteur, et lorsqu'il apparaît nécessaire de renouveler la semence en magasin, le nouveau lot doit être vérifié avant usage par un contrôle cultural. Chaque pays doit établir une liste des variétés qu'il conserve dans sa collection de référence et mettre la liste à la disposition des autres pays. Lorsque le matériel disponible est suffisant, tout pays doit être prêt à fournir des échantillons de semences à ceux qui en font la demande.

Pour déterminer le caractère distinctif des nouvelles variétés, il y a lieu de les comparer la première année avec les variétés ad hoc de la collection de référence. Si toute la collection de référence n'est pas semée, le choix devra être fait sur la base de l'observation des épis de la nouvelle variété et des renseignements fournis par le demandeur. La deuxième année, il devrait être possible de comparer les variétés qui sont connues du spécialiste ayant effectué les essais et qui appartiennent à la même classe que la nouvelle variété lorsqu'on considère toutes les données obtenues au cours de la première année.

Pour les espèces céréalières, c'est sur les lignes-épis et sur leur descendance que l'on peut juger le mieux l'homogénéité et la stabilité. En général, les lignes-épis doivent être uniformes et comporter les mêmes caractéristiques les unes par rapport aux autres, mais une certaine marge d'erreur doit être tolérée et il est suggéré qu'il n'y ait pas, en moyenne, plus d'une ligne-épi sur cent qui soit différente de l'ensemble. Les essais effectués la deuxième année sur le matériel récolté dans les parcelles au centre d'essais l'année précédente doivent tenir compte de la possibilité de mélange ou d'hybridation. Si des normes convenables d'homogénéité sont observées, on ne doit pas s'attendre à un manque de stabilité des céréales autogames. Cependant, il faudra vérifier le matériel fourni par l'obtenteur au cours de chacune des deux années d'essais pour déterminer s'il présente bien les mêmes caractéristiques et, en particulier, si les parcelles cultivées la deuxième année présentent bien une ressemblance suffisante.

## 2. Préparations des tests

### Conditions techniques

#### 2.1 Nombre de centres d'essais et durée des essais :

En général, il devrait y avoir au moins un centre dans chaque pays. Dans la mesure du possible, les centres devraient

correspondre aux principales régions écologiques. Il doit toutefois être possible pour un pays d'utiliser les résultats obtenus par un autre pays dans une même région écologique. Autant que possible, les essais doivent être faits simultanément dans deux centres pour se garantir contre tout échec dans l'un des deux centres. Les essais devraient être faits au minimum dans chaque centre pendant au moins deux saisons différentes.

## 2.2 Méthode d'établissement des parcelles :

1ère année : on sème, à l'époque normale, au moins 100 lignes-épis provenant des épis fournis par le demandeur. De plus, pour les variétés d'automne seulement, au moins 50 lignes-épis provenant des épis fournis par le demandeur doivent être semées au printemps. Les semences fournies par le demandeur doivent être semées sur deux parcelles qui contiennent ensemble au moins 2000 végétaux.

2ème année : on sème la descendance de toute lignée aberrante ou douteuse la première année qu'il semble nécessaire de contrôler en la comparant avec la descendance de lignées normales. Tout matériel provenant des parcelles de la première année qu'il apparaît nécessaire de vérifier doit aussi être semé sous forme de lignes-épis la deuxième année. Les semences fournies par le demandeur la première année doivent être comparées avec les semences fournies par le demandeur la deuxième année en ensemençant deux parcelles contenant ensemble au moins 2000 végétaux provenant de chaque lot de semences fourni.

## 2.3 Quantités de matériel végétal qui doivent être fournies par le demandeur pour les essais :

Ces quantités dépendront du nombre des lignes-épis et des dimensions des parcelles que l'on a décidé de cultiver. Cependant, les quantités minimales suivantes seront nécessaires :

la première année : 200 épis et 3 kgs de semences;  
la deuxième année : 3 kgs de semences, plus la quantité nécessaire pour la collection de référence.

## 2.4 Qualité du matériel végétal à fournir pour les essais :

Les épis doivent être sains et ne pas présenter de signes évidents d'une maladie quelconque; les grains des épis doivent

avoir une bonne faculté germinative. Les épis doivent être bien développés et doivent contenir un nombre suffisant de grains pour fournir une rangée suffisante pour l'observation. Les semences fournies doivent avoir une pureté d'espèce d'au moins 99%. Les exigences en matière de germination varieront suivant les pays, mais doivent être aussi élevées que possible, et, en aucun cas, inférieures aux normes commerciales normalement acceptées dans le pays. Il est, en général, souhaitable de préciser que les semences n'ont subi aucun traitement chimique.

3. Tableau des caractères permettant de distinguer la variété et d'établir son homogénéité et sa stabilité

Le tableau ci-après mentionne les caractères les plus importants qu'il convient d'examiner, bien que, dans certains cas, il faudra peut-être recourir à d'autres caractères qui ne sont pas signalés ici. Pour chaque caractère, un certain nombre de niveaux d'expression ont été indiqués et ces niveaux sont codifiés par les chiffres 1 à 9. En général, le chiffre 1 est considéré comme le niveau d'expression du caractère le moins élevé et le chiffre 9 comme le plus élevé. Dans un certain cas, il peut être nécessaire de n'indiquer que l'absence ou la présence d'un caractère particulier, 1 correspondant à l'absence et 3-9 à la présence d'un caractère donné. Le zéro correspond à la mention "pas d'observations" et n'est pas utilisé comme un niveau d'expression dans la classification des différents caractères. Ces indications numériques ne sont recommandées que lorsque l'on veut enregistrer les données sur des cartes perforées ou sur tout autre matériel de traitement des données. Normalement, les descriptions des variétés doivent être faites par écrit et il est recommandé d'employer les termes utilisés dans le présent document, ainsi que les niveaux d'expression mentionnés pour chaque caractère dans toutes les descriptions écrites. On dispose des traductions agréées de ces termes dans toutes les langues de la convention.

Fin du document;  
annexe suit

Table of characters: Except where otherwise stated, all characters refer to both *Triticum aestivum* and *T. durum*.

Character	States			Score 1 - 9 Scale
		<u>In Laboratory</u>		
1. Anthocyanin in coleoptile Coléoptile - pigmentation anthocyanique Anthocyanverfärbung der Keimscheide	White	Nulle ou très faible	Fehlt oder sehr schwach	1
	Pale red	Faible	Schwach	3
	Red	Moyenne	Mittel	5
	Dark red	Forte	Stark	7
	Purple	Très forte	Sehr stark	9
1.1 <i>T. aestivum</i> only: Anthocyanin in coleoptile Coléoptile - pigmentation anthocyanique Anthocyanverfärbung der Keimscheide	White	Nulle ou très faible	Fehlt oder sehr schwach	1
	Red	Moyenne	Mittel	5
	Purple	Très forte	Sehr stark	9
2. Growth habit Port au tallage Wuchsform bei der Bestockung	Prostrate	Étalé	Niederliegend	1
	Semi-prostrate	Demi étalé	Halb niederliegend	3
	Intermediate	Demi étalé a demi dressé	Mittel	5
	Semi-erect	Demi dressé	Halb aufrecht	7
	Erect	Dressé	Aufrecht	9
3. Culm - waxy bloom Col de l'épi - glaucescence Halmbereifung	Absent or very weak	Nulle ou très faible	Unbereift oder sehr schwach	1
	Weak	Faible	Schwach	3
	Intermediate	Moyenne	Mittel	5
	Moderately strong	Forte	Stark	7
	Strong	Très forte	Sehr stark	9
4. Straw wall thickness Paille Halmfüllung	Thin	Creux	Ungefüllt	1
	Semi thin	$\frac{1}{2}$ plein	$\frac{1}{2}$ gefüllt	3
	Intermediate	$\frac{1}{3}$ plein	$\frac{1}{3}$ gefüllt	5
	Semi thick	$\frac{2}{3}$ plein	$\frac{2}{3}$ gefüllt	7
	Thick	Plein	Gefüllt	9
5. Straw anthocyanin Paille - pigmentation anthocyanique Halm - Anthocyanverfärbung	Absent or very weak	Nulle ou très faible	Fehlend oder sehr schwach	1
	Weak	Faible	Schwach	3
	Intermediate	Moyenne	Mittel	5
	Moderately strong	Forte	Stark	7
	Strong	Très forte	Sehr stark	9
6. Uppermost node of stem - hairs Dernier noeud de tige - pilosité Oberster Halmknoten - Behaarung	Absent or very weak	Nulle ou très faible	Unbehaart oder sehr schwach	1
	Weak	Faible	Schwach	3
	Intermediate	Moyenne	Mittel	5
	Strong	Forte	Stark	7
	Very strong	Très forte	Sehr stark	9

Character	States			Score 1 - 9 Scale
<p>7. Flag leaf sheath - hairs Gaine de la dernière feuille - pilosité Oberste Blattscheide - Behaarung</p>	<p>Absent or very weak Weak Intermediate Strong Very strong</p>	<p>Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte Très forte</p>	<p>Unbehaart oder sehr schwach Schwach Mittel Stark Sehr stark</p>	<p>1 3 5 7 9</p>
<p>8. Leaf sheaths - waxy bloom Gaine des feuilles - glaucescence Blattscheiden - Bereifung</p>	<p>Absent or very weak Weak Intermediate Moderately strong Strong</p>	<p>Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte Très forte</p>	<p>Unbereift oder sehr schwach Schwach Mittel Stark Sehr stark</p>	<p>1 3 5 7 9</p>
<p>9. Auricles anthocyanin Oreillettes pigmentation anthocyanique Auricula - Anthocyanverfärbung</p>	<p>Absent or very weak Weak Intermediate Moderately strong Strong</p>	<p>Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte Très forte</p>	<p>Fehlend oder sehr schwach Schwach Mittel Stark Sehr stark</p>	<p>1 3 5 7 9</p>
<p>10. Auricles - hair fringe Oreillettes - ciliation Auricula - Behaarung</p>	<p>Absent or very weak Weak Intermediate Moderately strong Strong</p>	<p>Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte Très forte</p>	<p>Unbehaart oder sehr schwach Schwach Mittel Stark Sehr stark</p>	<p>1 3 5 7 9</p>
<p>11. Leaves immediately before ear emergence - attitude Dernière feuille - port juste avant l'épiaison Spitzenblatt vor dem Ährenschieben - Haltung</p>	<p>Recurved Moderately recurved Intermediate Moderately erect Erect</p>	<p>Retombant Demi retombant à demi dressé Demi dressé Dressé</p>	<p>Überhängend Halb überhängend Waagrecht Halbaufrecht Aufrecht</p>	<p>1 3 5 7 9</p>
<p>12. Leaf blades after ear emergence but before anthesis - waxy bloom Limbe des feuilles (entre l'épiaison et floraison) - glaucescence Blattspreiten zwischen Ährenschieben und Blüte - Bereifung</p>	<p>Absent or very weak Weak Intermediate Moderately strong Strong</p>	<p>Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte Très forte</p>	<p>Unbereift oder sehr schwach Schwach Mittel Stark Sehr stark</p>	<p>1 3 5 7 9</p>

Character	States			Score 1 - 9 Scale
13. Ears - waxy bloom Epi - glaucescence Ähren - Bereifung	Absent or very weak Weak Intermediate Moderately strong Strong	Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte  Très forte	Unbereift oder sehr schwach Schwach Mittel Stark  Sehr stark	1 3 5 7 9
14. Ear at maturity - colour Epi à maturité - couleur Ähren - Farbe bei der Reife	White Pale red Dark red Brown Black	Blanc Roux pâle Roux foncé Brunâtre Noirâtre	Weiß Bläurot Dunkelrot Braun Schwarz	1 3 5 7 9
15. Ear shape I Epi - forme Ähren - Form	Pyramid Parallel Semi-clavate Clavate Fusiform	Pyramidale À bord parallèles En demi massue En massue Fusiforme	Pyramidenförmig Parallel Halb keulenförmig Keulenförmig Spindelförmig	1 3 5 7 9
Record extremes. II	Pyramid Parallel Semi-clavate Clavate Fusiforme	Pyramidale À bords parallèles En demi massue En massue Fusiforme	Pyramidenförmig Parallel Halb keulenförmig Keulenförmig Spindelförmig	1 3 5 7 9
16. Ear density Epi - compacité Ähren - Dichte	Lax Moderately lax Intermediate  Moderately dense Dense	Lâche Demi lâche Demi lâche à demi retombant Demi compact  Compact	Locker Locker - mittel Mittel  Mittel - dicht  Dicht	1 3 5 7 9
17. Awns - degree of awning Absence-présence de barbes Grannen - Vorhan- densein	Absent or very weak Weak Intermediate Moderately strong Strong	Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte  Très forte	Unbegrenzt oder sehr schwach Schwach Mittel Stark  Sehr stark	1 3 5 7 9
18. Awns - length Barbes - longueur Grannen - Länge	Short Semi-short Intermediate Semi-long Long	Courte Assez courte Moyenne Assez longue Longue	Kurz Kurz-mittel Mittel Mittel-lang Lang	1 3 5 7 9
18.1 T. durum only: Awns - antho- cyanin Barbes - pig- mentation antho- cyanique Grannen - Antho- cyanverfärbung	Absent or very weak Weak Intermediate Moderately strong Strong	Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte  Très forte	Fehlend oder sehr schwach Schwach Mittel Stark  Sehr stark	1 3 5 7 9

Character	States			Score 1 - 9 Scale
18.2 T. durum only: Awns - colour Barbes - couleur Grannen - Farbe	White Pale red Dark red Brown Black	Blanche Blanc-roussâtre Roussâtre Brunâtre Noirâtre	Weiß BlaBrot Dunkelrot Braun Schwarz	1 3 5 7 9
18.3 T. durum only: Awns - diver- gence Barbes - divergence Grannen - Ausein- anderlaufen	Parallel or not divergent Weakly divergent Intermediate Divergent Strongly divergent	Parallèle ou non divergente Faiblement divergente Semi-divergente Divergente Très divergente	Parallel  Schwach auseinan- derlaufend Mittel Auseinanderlaufend Stark auseinan- derlaufend	1  3 5 7 9
18.4 T. aestivum only: Scurs on tip of ear - development (if awns absent) Degré d'aristation en l'absence du barbe Spelzenspitzen an der Ahrenspitze - Ausbildung (wenn keine Grannen vorhanden)	Not prominent  Intermediate  Prominent	Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte Très forte	Nicht hervortretend oder sehr schwach  Mittel  Stark hervortre- tend	1 3 5 7 9
19. Anthers - inten- sity of antho- cyanin Anthères - pig- mentation antho- cyanique Antheren - Anthocyanverfärbung	Yellow  Intermediate  Purple	Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte Très forte	Gelb  Mittel  Purpur	1 3 5 7 9
20. Uppermost inter- node of rachis - hairs Article terminal - pilosité Oberstes Spindel- glied - Behaarung	Absent or very weak Weak Intermediate Strong Very strong	Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte Très forte	Unbehaart oder sehr schwach Schwach Mittel Stark Sehr stark	1 3 5 7 9
21. Middle third segment of rachis hairs Article du tiers moyen de l'épi pilosité Mittleres Drittel der Spindel - Behaarung	Absent or very weak Few Intermediate Several Many	Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte Très forte	Unbehaart oder sehr schwach Schwach Mittel Stark Sehr stark	1 3 5 7 9

Character	States			Score 1 - 9 Scale
22. Spikelet; mid-third of ear; lower glume; shoulder size  Epillet du tiers moyen de l'épiglume inférieure: largeur de la troncature  Ährchen im mittleren Drittel der Ähre - Schulterbreite der Hüllspelze	Absent - very narrow Narrow Medium Moderately broad Broad	Nulle ou très étroite Etroite Moyenne Large  Très large	Nicht vorhanden - sehr schmal Schmal Mittel Breit  Sehr breit	1 3 5 7 9
22.1 T. durum only:  Spikelet - mid-third of ear, lower glume : shape  Epillet du tiers moyen de l'épi : forme de la glume inférieure  Ährchen im mittleren Drittel der Ähre - Hüllspelzenform	Rounded Semi-rounded Ovoid Elongated Strongly elongated	Arrondie Assez arrondie Ovoide Assez allongée Tres allongée	Rundlich Halbrund Oval Länglich Stark länglich	1 3 5 7 9
23. Spikelet; mid-third of ear; lower glume; shoulder shape  Epillet du tiers moyen de l'épi - glume inférieure - forme de la troncature  Ährchen im mittleren Drittel der Ähre - Schulterform der Hüllspelze	Sloping Moderately sloping Square Moderately elevated Elevated with 2nd point present	Inclinée Légèrement inclinée Droite Assez échançrée Echançrée présence d'un 2 <sup>o</sup> bec	Abfallend Leicht abfallend Gerade Leicht gehoben  Gehoben mit vorhandenem zweiten Punkt	1 3 5 7 9
24. Spikelet; mid-third of ear; lower glume; beak length  Epillet du tiers moyen - glume inférieure : longueur du bec  Ährchen im mittleren Drittel der Ähre - Zahnlänge der Hüllspelze	Short Moderately short Intermediate Moderately long Long	Court Assez court  Moyen Assez long  Long	Kurz Kurz-mittel  Mittel Mittel - lang  Lang	1 3 5 7 9

Character	States			Score 1 - 9 Scale
25. Spikelet; mid-third of ear; lower glume; beak shape  Epillet du tiers moyen - glume inférieure : forme du bec  ährchen im mittleren Drittel derähre - Zahnform der Hüllspelze	Straight Slightly curved Moderately curved Strongly curved Geniculate	Droit Légèrement coudé Demi coudé  Coudé  Genouillé	Gerade Schwach gebogen  Mittel gebogen  Stark gebogen  Geknickt	1  3  5  7 9
26. Spikelet; mid-third of ear; lower glume; keel inflection  Epillet du tiers moyen - glume inférieure : inflection de la carène  ährchen im mittleren Drittel derähre - Hüllspelzenkrümmung	Not inflected Slightly inflected Intermediate Inflected Strongly inflected	Non infléchie Légèrement infléchie Demi - infléchie Infléchie Très infléchie	Nicht gekrümmt Schwach gekrümmt  Mittel gekrümmt Gekrümmt Stark gekrümmt	1  3 5 7 9
26.1 T. durum only:  Spikelet - mid-third of ear - lower glume, keel spicules  Epillet du tiers moyen-glume inférieure : épines de la carène  ährchen im mittleren Drittel derähre - Kielspitzen der Hüllspelze	Absent  Few Intermediate Numerous Very numerous	Absente, très peu nombreuses Peu nombreuses Assez nombreuses Nombreuses Très nombreuses	Nicht vorhanden  Selten Mittel Zahlreich Sehr zahlreich	1 3 5 7 9
27. Spikelet; mid-third of ear; lower glume; external hairs  Epillet du tiers moyen - glume inférieure : pilosité externe  ährchen im mittleren Drittel derähre - äußere Behaarung der Hüllspelze	Absent or very weak Weak Intermediate Strong Very strong	Nulle ou très faible Faible Moyenne Forte Très forte	Unbehaart oder sehr schwach Schwach Mittel Stark Sehr stark	1 3 5 7 9

Character		States			Score 1 - 9 Scale
28.	T. aestivum only: Spikelet; mid-third of ear; lower glume; internal hairs  Epillet du tiers moyen de l'épi - glume inférieure : pilosité interne  Ährchen im mittleren Drittel der Ähre - äußere Behaarung der Hüllspelze	Absent  Intermediate  Woolly	Nulle ou très faible  Moyenne  Très forte	Unbehaart oder sehr schwach  Mittel  sehr stark	1 3 5 7 9
28.1	T. durum only Spikelet; mid-third of ear; lower glume; internal hairs  Epillet du tiers moyen de l'épi - glume inférieure : pilosité interne  Ährchen im mittleren Drittel der Ähre - äußere Behaarung der Hüllspelze	Absent or very few Present/few Present/intermediate Several Many	Nulle ou très faible Faible Moyenne  Forte Très forte	Unbehaart oder sehr schwach Schwach Mittel  Stark Sehr stark	1 3 5 7 9
29.	Spikelet; mid-third of ear; lower glume; internal imprint  Epillet du tiers moyen de l'épi: glume inférieure: empreinte interne  Ährchen im mittleren Drittel der Ähre - innere Zeichnung der Hüllspelze	Absent Weak Intermediate Moderately strong Strong	Nulle ou très réduite Réduite Moyenne Développée  Très développée	Fehlt oder sehr schwach Schwach Mittel Stark  Sehr stark	1 3 5 7 9
29.1	T. durum only: Spikelet; mid-third of ear; lemma beak - shape  Epillet du tiers moyen de l'épi: glumelle : forme de bec  Ährchen im mittleren Drittel der Ähre - Zahnform der Deckspelze	Straight Slightly curved Moderately curved Curved Geniculate	Droit Légèrement coudé Demi coudé  Coudé Genouillé	Gerade Leicht gebogen  Mäßig gebogen  Gebogen Geknickt	1 3 5 7 9

Character		States			Score 1 - 9 Scale
30.	Grain shape Grain: forme Korn - Form	Rounded Semi-rounded Ovoid Semi- elongated Elongated	Arrondie Assez arrondie Ovoide Assee allongée Allongée	Rundlich Halb-rundlich Eiförmig Hals länglich Länglich	1 3 5 7 9
31.	T. aestivum only: Grain colour Grain: couleur Korn-Farbe	White Pale red Dark red Brown Black	Blanc Roux pâle Roux foncé Brunâtre Noirâtre	Weiß ElaBrot Dunkelrot Braun Schwarz	1 3 5 7 9
31.1	T. durum only: Grain colour Grain: couleur Korn-Farbe	White White-amber White-yellow- greenish Red Brown/black	Blanc Blanc ambré Blanc jaune grisâtre Roux Brunâtre/noirâtre	Weiss Weisslichbraun Weisslichgelb bis grau	1 3 5 7 9
32	Grain size Grain : dimensions Korn-Größe	Small Small/ Medium Intermediate Medium./large Large	Petit Petit moyen Moyen Moyen à long Long	Klein Klein - mittel Mittel Mittel - groß Groß	1 3 5 7 9
33.	Grain brush- hair Grain : poils de la brosse Korn - Behaarung	Short Semi-short Medium Semi-long Long	Absente ou courte Assez courte Moyenne Assez longue Longue	Fehlt oder sehr kurz Kurz - mittel Mittel Mittel-lang Sehr lang	1 3 5 7 9
34.	T. aestivum only: Time of sowing Type de développement Saatzeit	Autumn sowing Alternative Spring sowing	Type hiver Type alternatif Type printemps	Winterform Wechselform Frühjahrsform	1 3 5 7 9
34.1	T. durum only: Time of sowing Type de développement Saatzeit	Winter type Half winter type Half alternative type Alternative type Spring type	Type hiver Type demi hiver Type demi alternatif Type alternatif Type printemps	Winterform Halbwinterform Halbwechselform Wechselform Frühjahrsform	1 2 4 5 9

Character	States			Score 1 - 9 Scale
35. Ear emergence - relative date Épiaison : notation de l'épiaison Mhronschieben - relatives Datum	Quote days earlier or later than a control variety En jour par rapport à une variété témoin In Tagen früher oder später als eine Vergleichssorte			
36. Height of plant (stem and ear) at maturity Hauteur Pflanzlänge (Halm + Ähre) bei der Reife	Quote in cm. and indicate height relative to a control variety Indiquer la hauteur en centimètres et enregistrer la hauteur relative par rapport à une variété témoin Angabe in cm und Längenvergleich mit einer Standardsorte			
37. Grain - phenol reaction Grain : réaction au phénol Korn - Phenolreaktion	None Pale Medium Dark Very dark	Nulle Faible Moyenne Foncé Très foncé	Keine Schwach Mittel Dunkel Sehr dunkel	1 3 5 7 9

/End of Annex and  
end of document/